



infusez
vos projets

INCUBATEUR
ENGAGÉ

EN BOURGOGNE

APPEL A PROJETS 2020

GUIDE DE CANDIDATURE

Table des matières

I. VOUS PORTEZ UN PROJET A FORT IMPACT EN BOURGOGNE ? REJOIGNEZ-NOUS !	3
1.1 Changer le monde, inventer la société de demain, dynamiser nos territoires !	3
1.2 Assurer aux projets un démarrage solide et une réussite durable	3
II. QUE M'APPORTE L'INCUBATEUR ?	4
2.1 Un accompagnement renforcé pour sécuriser votre lancement, conciliant ancrage local et force du collectif	4
2.2 Qu'est-ce que ça coûte ?	5
III. CA M'INTERESSE ! MON PROJET EST-IL ELIGIBLE ?	5
3.1 A qui s'adresse l'appel à candidatures ?	5
3.2 Critères de sélection	6
IV. JE VEUX CANDIDATER ! COMMENT ÇA SE PASSE ?	7
4.1 Etapes de sélection des projets	7
4.2 Dépôt du dossier de candidature - modalités pratiques	8
V. JE SUIS CURIEUX(SE) : QUI EST DERRIERE LE T ?	8
5.1 Le T, un programme porté par France Active Bourgogne	8
5.2 Le T, fruit d'un partenariat fort avec Active 71 et la Fédération des Foyers Ruraux de l'Yonne	9
VI. RGPD ET AUTORISATION DE DIFFUSION DES DONNEES	9



I. VOUS PORTEZ UN PROJET A FORT IMPACT EN BOURGOGNE ? REJOIGNEZ-NOUS !

Vous portez un projet à fort impact environnemental/social/territorial en Bourgogne ? Vous avez déjà bien avancé sur votre projet et avez besoin d'être accompagné(e)(s) par des experts pour le lancement de votre entreprise ? Vous avez envie de rejoindre un collectif d'entrepreneurs car vous croyez qu'ensemble on est plus forts ?

Alors... Rejoignez-nous !

1.1 Changer le monde, inventer la société de demain, dynamiser nos territoires !

Le T est un incubateur engagé qui a pour ambition d'accélérer l'émergence d'une économie plus respectueuse de l'Homme et de l'environnement. Nous croyons que cette mutation est possible grâce à l'engagement des entrepreneurs qui choisissent, via leurs projets :

- D'agir pour un monde plus juste et plus solidaire
- De s'engager pour défendre l'environnement et la planète
- De répondre aux besoins sociaux et environnementaux non satisfaits

Votre ambition d'entrepreneur(e)(s) rejoint la nôtre ?

Alors... Rejoignez-nous !

1.2 Assurer aux projets un démarrage solide et une réussite durable

Le T réunit toutes les conditions pour que les entrepreneurs engagés maximisent leurs chances de réussite. Nous proposons aux entrepreneurs engagés un accompagnement renforcé qui contribue à :

- Accélérer le développement de leur projet
- Sécuriser le lancement de leur projet
- Maximiser son impact social, environnemental et territorial

Vous avez envie de mettre toutes les chances de votre côté ?

Alors... Rejoignez-nous !



II. QUE M'APPORTE L'INCUBATEUR ?

2.1 Un accompagnement renforcé pour sécuriser votre lancement, conciliant ancrage local et force du collectif

- **Le déroulé**

Le parcours d'incubation a pour but d'assurer un démarrage solide à votre projet à impact positif et d'augmenter ainsi vos chances de réussite.

Après avoir été sélectionné(e)(s), vous bénéficierez d'un accompagnement renforcé sur 9 mois, complet et exigeant, qui se décline en deux phases :

- 3 mois pour sécuriser votre business plan ;
- 6 mois pour vous accompagner au lancement.

A l'issue de chaque étape, les parties, dans le cadre d'un bilan partagé, conviennent des suites à donner à l'incubation.

- **Le contenu**

Le parcours d'incubation vous permet d'accéder à une offre complète :

- **Un suivi personnalisé**, adapté à vos besoins ;
- **Un espace de travail**, au plus près de votre territoire d'implantation ;
- **Une douzaine de séminaires collectifs** en des lieux de ralliement, avec formations, ateliers, témoignages, mutualisation d'expériences... ;
- **L'intégration au sein d'une communauté d'entrepreneurs** ;
- **Des heures de conseils spécialisés**, via la mobilisation d'experts ;
- **Le soutien de mentors** ;
- **La mise en lien avec notre réseau** de partenaires et d'experts locaux ;
- **Un accompagnement à la recherche de financements** ;
- **Une « bourse »** prenant en charge une partie des frais liés à l'incubation
- **Un accompagnement à la recherche de financement du temps d'incubation.**

Focus sur l'ancrage territorial

L'ancrage territorial constitue un facteur clé de succès pour l'émergence et le développement de projets économiques. C'est pourquoi, en complément de la mise en réseau assurée par l'incubateur, vous bénéficierez d'un accès à un espace de travail situé au plus près de votre territoire d'implantation, dans des locaux trouvés par l'équipe de l'incubateur.

2.2 Qu'est-ce que ça coûte ?

- **Des moyens importants mobilisés au service des entrepreneurs**

L'incubateur Le T, avec l'appui de ses partenaires l'Europe (le FSE), l'Etat (la DIRECCTE Bourgogne-Franche-Comté), la Région Bourgogne-Franche-Comté et la Banque des Territoires, mobilise des moyens importants pour vous accompagner, vous mettre en connexion avec des partenaires clés, vous réunir et vous outiller ... Le tout pour accélérer votre réussite entrepreneuriale.

Ce sont près de 22 000 €, dont environ 1/4 de prise en charge directe de frais et prestations, qui sont mobilisés pour la réussite de votre projet.

Par ailleurs, au-delà de l'incubation, nos équipes vont vous accompagner pour trouver des solutions répondant au mieux à vos besoins de financement pendant l'incubation et pour la concrétisation de votre projet au-delà. Nous rêvons d'investir significativement à vos côtés ! Nous misons sur vous !

- **Une contribution des projets qui réussissent**

En contrepartie, vous allez vous mobiliser à nos côtés, au service de l'incubation en contribuant à la réussite du collectif et à la réalisation de notre ambition commune.

Au-delà, et si votre succès est au rendez-vous à l'issue de l'incubation, votre future « entreprise à impact » va contribuer au modèle économique des prochaines éditions de l'appel à projets, sur la base d'une contribution forfaitaire de 4 500 €, que nous vous aiderons bien sûr à financer.

III. CA M'INTERESSE ! MON PROJET EST-IL ELIGIBLE ?

3.1 A qui s'adresse l'appel à candidatures ?

Le parcours d'incubation s'adresse à :

- Des porteurs de projet individuels / des collectifs ;
- Des entreprises existantes / créées pour l'occasion.

Si vous n'avez pas de structure juridique porteuse au moment de la sélection, nous vous accompagnerons dans le choix de la forme la plus adaptée au processus d'incubation.

Vous êtes un collectif ?

L'intégration au parcours d'incubation est limitée à 3 porteurs de projet/collectif. Ce sont les porteurs intégrés au parcours d'incubation qui suivront les séminaires collectifs et seront les interlocuteurs du projet lors des points réguliers de suivi avec la coordinatrice de l'incubateur.

Les collectifs dont seulement une partie de leurs membres suivent le parcours d'incubation devront ainsi s'assurer d'échanger en interne, afin que l'ensemble du collectif avance de concert. Des points ponctuels en visioconférence pourront être prévus avec la coordinatrice de l'incubateur et l'ensemble du collectif.

3.2 Critères de sélection

Votre projet sera étudié au regard des critères suivants :

- **Ancrage sur le territoire bourguignon**

Votre projet a vocation à s'installer sur l'un des départements de l'ex-Bourgogne (Côte d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne) et à contribuer au développement de son territoire d'implantation.

Vous vous inscrivez dans l'écosystème local ou régional et y développez des partenariats.

- **Caractère innovant et impact positif**

Votre projet a pour ambition – à son échelle – la transformation de l'économie et de la société. L'impact social/environnemental/territorial est au cœur de votre projet, qui est porteur d'innovation sur l'un de ces impacts :

Votre projet est porteur d'innovation environnementale/sociale s'il cherche à répondre à des besoins sociaux et/ou environnementaux non ou mal couverts dans les conditions actuelles ;

Votre projet est à fort enjeu territorial s'il vise à participer au développement d'un territoire rural, en y proposant des solutions durables et en y favorisant le lien social.

- **Maturité**

Vous avez déjà posé un premier modèle économique et vous vous êtes confronté à l'extérieur (échanges avec vos futurs partenaires/clients/bénéficiaires, premières réalisations opérationnelles...). Votre projet peut être mis en œuvre sur la durée de l'incubation (absence de contraintes techniques ou juridiques).

- **Potentiel de viabilité du modèle économique**

Votre projet est ambitieux et a vocation à atteindre un équilibre économique. Le modèle économique projeté est marchand ou hybride¹.

¹ Un modèle économique hybride associe des ressources marchandes (ventes de biens/de services, cotisations...) et des ressources non marchandes (subventions, mécénat, bénévolat...).

- **Adéquation personne(s) / projet**

Votre projet est votre priorité actuelle. Vous disposez de qualités entrepreneuriales² et placez l'humain, l'environnement et/ou le territoire au cœur de votre projet. L'équipe construite fait sens pour mener à bien le projet.

- **Dynamique d'accompagnement**

En tant que candidat au parcours d'incubation, vous êtes disponible pour vous consacrer au développement de votre projet et suivre le programme dans son intégralité.

Vous avez envie d'être accompagné(e) et êtes à la recherche de conseils externes.

Vous avez la volonté d'intégrer et de participer activement à la communauté de l'incubateur.

IV. JE VEUX CANDIDATER ! COMMENT ÇA SE PASSE ?

4.1 Etapes de sélection des projets

Avant d'intégrer notre prochaine promotion d'entrepreneurs, il faudra passer par quelques étapes **toutes obligatoires** !

1.  Dépôt de votre **dossier de candidature** par mail, avant le 13 septembre 2020³.
2.  Les projets feront l'objet d'une pré-sélection par un **Comité technique** composé des copilotes, des financeurs et partenaires du programme, qui se tiendra le 25 septembre 2020 ;
3.  Si votre projet est présélectionné par le Comité technique, vous participez à une **journée immersive** le 29 septembre 2020. Cette journée concerne tous les porteurs de projets qui souhaitent intégrer le programme et vise à confirmer la bonne adéquation entre vos attentes, votre profil et l'offre de l'incubateur.
4.  Après quelques démarches de votre part, un **entretien téléphonique** viendra finaliser le processus de sélection (entre le 7 et le 13 octobre).
5.  Si votre projet est retenu suite à l'entretien téléphonique, **début de l'aventure Le T** pour une période de 9 mois, avec le **séminaire de lancement**, qui se tiendra du 2 au 4 novembre 2020 !

² Ténacité, persévérance, sens pratique, vision, pragmatisme, aptitude à prendre des risques...

³ Les organisateurs se réservent le droit de prolonger la période de dépôt des candidatures.

4.2 Dépôt du dossier de candidature - modalités pratiques

La première étape pour candidater au parcours d'incubation consiste à compléter le dossier de candidature.

Si vous avez des interrogations sur la manière de compléter votre dossier de candidature, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse contact@incubateur-le-t.org ou par téléphone au 06.14.79.60.63. Il n'y a aucune question piège : ce dossier a comme unique but de vous présenter à nous le plus justement possible, afin que nous déterminions si l'incubateur est bien adapté à votre projet et à vos besoins !

Votre dossier devra :

- ✔ Etre remis sous la forme d'un dossier compressé (nommé NOMDUPROJET) comprenant :
 - Le dossier de candidature (nommé NOMDUPROJET_DOSSIERCANDIDATURE) ;
 - Les annexes (nommées NOMDUPROJET_NOMDELANNEXE).
- ✔ Etre envoyé par mail à contact@incubateur-le-t.org en indiquant dans l'objet du mail :
Candidature AAC 2020

V. JE SUIS CURIEUX(SE) : QUI EST DERRIERE LE T ?

5.1 Le T, un programme porté par France Active Bourgogne

France Active Bourgogne représente France Active, pionnier de la finance solidaire, sur le territoire bourguignon.

De l'émergence au développement, l'association France Active Bourgogne donne aux entrepreneurs engagés les moyens d'agir sur leur territoire. Elle les accompagne dans leurs problématiques financières, met à leur disposition les financements les plus adaptés à leurs besoins et leur permet d'accéder à un réseau unique d'établissements financiers et d'acteurs économiques et sociaux locaux.

Afin d'accélérer l'émergence d'une économie plus inclusive, plus solidaire et plus durable, France Active Bourgogne, à côté de son métier de financeur solidaire, porte deux programmes d'émergence – Le Générateur BFC dans la Nièvre d'une part, dont le but est la détection et l'accompagnement de dynamiques créatrices d'activité aux côtés de collectivités locales, et un incubateur dédié aux projets porteurs d'innovation sociale et/ou de fort enjeu territorial d'autre part – Le T !

5.2 Le T, fruit d'un partenariat fort avec Active, Pôle de l'économie solidaire (Active 71) et la Fédération des Foyers Ruraux de l'Yonne (FDFR89)

Chacune sur leur territoire, **Active 71** et **la FDFR 89** accompagnent les particuliers, les associations et les collectivités à concevoir, mettre en œuvre et faire vivre des projets collectifs, innovants et solidaires. Au-delà de partager des valeurs fortes, ancrées dans l'économie sociale et solidaire (ESS), et l'envie de faire vivre les territoires et l'économie locale, France Active Bourgogne, Active 71 et la FDFR89 ont des compétences clefs et des réseaux complémentaires à mettre au service des porteurs de projet qui intégreront l'incubateur !

VI. RGPD ET AUTORISATION DE DIFFUSION DES DONNEES

Les données et informations collectées dans le processus de candidature sont considérées comme confidentielles. Elles ne sont communiquées ou susceptibles de l'être qu'aux copilotes de l'incubateur, à ses financeurs et partenaires, à des fins d'évaluation du projet. Les personnes ayant accès à ces données sont tenues à un devoir de confidentialité. Cependant, il vous appartient de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection de vos droits en matière de propriété intellectuelle.

En candidatant, vous autorisez la communication des données collectées sans contrepartie financière ni condition aucune.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2018 et à l'article 13 du règlement européen n° 2016/679 RGPD relatif aux informations à fournir lorsque des données à caractère personnel sont collectées :

- Le T, incubateur engagé - France Active Bourgogne est responsable du traitement des données collectées dans le cadre du présent appel à projets.
- Les finalités du traitement de ces données sont présentées précédemment dans le règlement.
- Les catégories de destinataires sont présentées précédemment dans le règlement.
- Les données seront conservées jusqu'à 10 ans après l'envoi des informations.
- En tant que candidat, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour exercer ce droit, vous pouvez contacter Le T, incubateur engagé, France Active Bourgogne : 44 J avenue Françoise Giroud Bâtiment le Quatuor IV parc Valmy 21000 DIJON ou contact@incubateur-le-t.org.